

# Migrations internationales et mondialisation : paradoxes et impasses politiques

Un diagnostic précis des migrations dans la mondialisation et une analyse de leurs effets, en particulier des pays d'origine. La mondialisation exclut les pays du Sud alors que les migrations les y insèrent, à travers la complémentarité entre migrations et commerce international, augmentation des migrations de qualifiés et croissance des transferts de fonds. Les effets de ces transferts d'argent des migrants et de la fuite des cerveaux sont analysés. Les effets des transferts de fonds sont importants mais ambigus. La fuite des cerveaux n'est pas toujours négative pour les pays d'origine mais les bénéfices sont mal partagés. L'article analyse, enfin, les contradictions des politiques d'immigration en Europe et avance quelques propositions alternatives.

**Ei Mouhoub Mouhoud**

professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine

Les migrations internationales jouent un rôle clé dans l'insertion des pays du Sud dans la mondialisation en dépit des restrictions majeures qu'elles subissent à la différence des autres composantes de la mondialisation. Les recherches récentes révèlent la complexité de ce paradoxe dont il faut tirer les enseignements pour les politiques publiques des pays d'accueil et des pays d'origine. Paradoxalement aussi et contrairement à une idée communément admise, à droite comme à gauche, les pays industrialisés et la France singulièrement ne reçoivent pas « *la misère du monde* » même lorsque « *elle en prend aussi sa*

*part* ». Les pays les plus pauvres affichent structurellement des taux d'émigration très faibles car les coûts d'émigration sont pour eux quasi prohibitifs, ce qui n'est pas le cas des pays à revenu intermédiaire. En revanche, ils subissent de plein fouet la fuite des cerveaux. Ces pays marginalisés dans la mondialisation dépendent parfois des transferts de fonds des émigrés qui permettent souvent de réduire la pauvreté transitoire et de scolariser les enfants. Les politiques des pays du Nord, en France et en Europe notamment, sont particulièrement perverses : d'un côté des politiques sélectives qui aggravent la fuite des cerveaux pour les pays de départ

et de l'autre côté des politiques très restrictives sur les travailleurs moins qualifiés, ce qui a pour conséquence la réduction des transferts de fonds et la dégradation des conditions de vie dans les pays de départ et contribue à relancer les migrations désespérées. Continuer à penser que les politiques dites de co-développement réduiront les migrations est non seulement une illusion mais est surtout inefficace compte tenu des besoins des pays du Nord. C'est ainsi que le Pacte européen sur l'immigration ne se réduit qu'à la communautarisation au niveau européen des aspects les plus restrictifs et répressifs (reconduite aux frontières) tout en conservant des

politiques divergentes d'immigration dans les pays de l'Union.

## Une dynamique paradoxale liée à la complémentarité mondialisation/migrations

Sujet de débat quotidien, le nombre de migrants rapporté à la population mondiale apparaît bien faible en comparaison avec la période de migrations massives du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>. En comparaison avec les autres composantes de la mondialisation (commerce, investissements directs étrangers, capitaux financiers et flux de technologie), les migrations sont bien moins mondialisées en raison des restrictions qu'elles ne cessent de subir. Le stock de migrants internationaux est ainsi passé de 82 millions en 1970 à 100 millions en 1980, 154 millions en 1990 et 175 millions en 2000 pour atteindre 190 millions en 2005 (Nations unies). La hausse est de 2,1 % par an en moyenne. Mais le taux d'émigration qui rapporte les migrations à la population mondiale ne s'est accru que de 2,5 à 2,9 % (la population mondiale s'étant accrue de 15 % dans la même période). Le nombre total de migrants dans le monde ne représente en réalité que moins de 3 % de la population mondiale et 9 % de celle des pays développés. En comparaison, le commerce international mesuré par les exportations mondiales représente 27 % du Pib mondial en 2004 (Freeman, 2006). La part des investissements directs à l'étranger (réalisés par des firmes multinationales) représente plus de 7,5 % de l'investissement domestique.

En dépit de cette faiblesse historique, la dynamique des migrations reprend une nouvelle allure depuis les années 1990. Les migrations vers les pays de l'OCDE ont connu une nette augmentation durant les années 1990. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les migrants étaient majoritairement originaires d'Europe et ils émigraient vers les États-Unis. Les pays d'origine des migrants sont aujourd'hui des pays en développement et les pays d'accueil majoritairement des pays industriels du Nord ou des pays pétroliers du Golfe. Les caractéristiques des migrants ont également nettement changé : ils sont de plus en plus qualifiés et la moitié des migrants sont des femmes alors que

traditionnellement les migrants étaient majoritairement des hommes.

Ainsi, la diversité des nationalités des migrants et des canaux migratoires empruntés et la part croissante des mouvements de travailleurs temporaires et de travailleurs qualifiés dans l'ensemble des flux migratoires révèlent une véritable insertion des migrations internationales dans la mondialisation contemporaine. L'intensité et la complexité croissantes des flux migratoires construisent des connexions profondes entre pays du Sud et du Nord.

L'Union européenne (UE) joue un rôle central dans ces évolutions. L'intégration économique et monétaire et la mise en œuvre des accords de Schengen d'une part et les différentes vagues d'élargissement vers le sud puis l'est de l'Europe d'autre part ont contribué à relancer et à complexifier les dynamiques migratoires.

En fait, contrairement aux prédictions des théories traditionnelles du commerce international (Mundell, 1957), la libéralisation des échanges de biens et de services ne remplace pas la mobilité internationale des facteurs de production, travail ou capital. Cette idée de substitution entre migrations et commerce a longtemps inspiré les politiques d'immigration préconisées par certaines organisations internationales ou les gouvernements des pays de l'OCDE : les accords régionaux de libéralisation commerciale devaient conduire à terme à une diminution de l'incitation à émigrer. Le renforcement de la spécialisation selon les avantages comparatifs, sur la base des dotations factorielles existantes, contribuerait à diminuer l'incitation à émigrer. Les politiques dites de co-développement sont fondées sur la même croyance selon laquelle plus d'emplois au Sud égal moins d'émigration vers le Nord.

Or, la plupart des travaux de modélisation appliquée ont montré que, même lorsque l'on reste dans le cadre des hypothèses standard, l'ampleur de la substitution entre flux de marchandises et flux de travailleurs ne pouvait qu'être modeste (voir encadré). En réalité, la mondialisation et les migrations sont davantage complémentaires que substituables. Il faut atteindre un stade de développement relativement avancé pour passer de la situation de pays d'émigration à celui de pays d'immigration.

### Libéralisation des échanges et incitation à émigrer : des attentes contrariées par les faits

La libéralisation des échanges peut-elle freiner les migrations Sud-Nord ? De nombreuses études économiques ont tenté d'évaluer l'impact de l'ouverture commerciale dans le cadre de l'ALENA ou de l'accord de libre-échange euroméditerranéen sur l'émigration. Il est évident que les résultats ne peuvent être que décevants. Les gains d'efficacité de long terme obtenus par la libéralisation commerciale n'excèdent pas 2 à 3 % du Pib. Ce qui n'est pas de nature à modifier substantiellement les écarts de revenus dans les pays d'émigration. Le gain de bien-être passe, dans ce type de modèles, par une spécialisation du pays de départ dans des secteurs dans lesquels il détient un avantage comparatif. En conséquence, les migrants candidats au départ devraient être employés dans ces secteurs de spécialisation et ne plus être incités à émigrer.

Ainsi, selon la théorie standard du commerce international, la libéralisation commerciale, en permettant au pays de se spécialiser dans les secteurs dans lesquels il est relativement plus performant, va attirer la main-d'œuvre et les capitaux dans ces secteurs et moins les utiliser dans les secteurs dans lesquels sa production est moins efficace. Dès lors, la productivité devrait augmenter et le bien-être de ces économies dans son ensemble devrait s'améliorer. Or, un premier effet négatif peut se produire : si le secteur de spécialisation qui se substitue aux importations comme le textile ou l'habillement est très intensif en travail, la libéralisation des échanges, qui se traduit par une diminution des droits de douane, peut conduire à une baisse globale des salaires et à une réduction de l'emploi global dans le pays qui s'ouvre à l'échange, ce qui peut provoquer un accroissement de l'incitation à l'émigration des travailleurs ainsi affectés.

En outre, lorsque le pays du Sud (le Maroc dans le partenariat Euromed ou le Mexique dans l'ALENA par exemple) se spécialise dans les secteurs d'avantages comparatifs, des facteurs de production non mobilisés (le travail qualifié par exemple) peuvent être difficilement réutilisables dans un autre secteur. En revanche, ce travail qualifié pourra migrer plus facilement du pays du Sud vers le pays du Nord. En effet, le pays du Nord partenaire devrait renforcer sa spécialisation dans les secteurs de haute technologie intensifs en travail qualifié et se trouver demandeur de migrants qualifiés. La libéralisation des échanges est alors complémentaire des migrations internationales.

## Des migrants de plus en plus qualifiés, des politiques de plus en plus sélectives

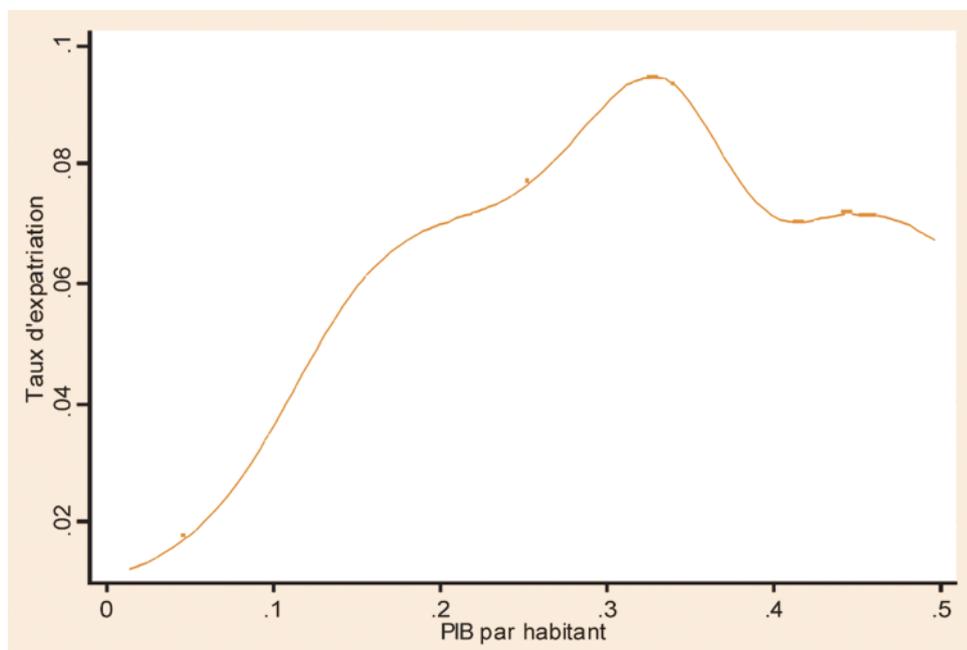
Les plus gros pourvoyeurs de main-d'œuvre, ceux qui ont les taux d'expatriation (rapport entre le nombre d'émigrés et la population du pays de départ) vers les pays de l'OCDE les plus élevés, sont des pays à revenus intermédiaires, tels que les pays du Maghreb ou les grands pays émergents (Chine, Inde, etc.). Quant aux pays les moins avancés, ceux d'Afrique subsaharienne par exemple, leurs taux d'expatriation globale sont les plus faibles.

Les taux d'émigration tendent à diminuer lorsque les pays se développent et deviennent à leur tour pays d'immigration, comme ce fut le cas récemment de l'Espagne et du Portugal. Cela s'explique aisément. Pour émigrer, il faut détenir à la fois des informations et de l'argent. Ceux qui partent souhaitent améliorer leur niveau de vie. La réussite de ce pari dépend de leur capacité à trouver un emploi dans le pays d'accueil. De plus, la mobilité présente un coût qui englobe à la fois le coût de transport, le coût des informations indispensables au départ, le coût d'insertion dans la communauté d'accueil, les coûts psychologiques, le coût lié aux

politiques plus ou moins restrictives mises en place par les pays du Nord. Ces coûts sont alors prohibitifs pour les migrants des pays les moins avancés.

En revanche, les pays les plus pauvres ont les taux d'émigration des travailleurs qualifiés les plus élevés, alors qu'ils comptent, en termes relatifs, le moins d'émigrés. C'est la raison pour laquelle, et contrairement à un consensus faussement établi, les pays du Nord ne reçoivent pas toute la misère du monde ni les moins qualifiés comme dans les années 1960-1970, mais bien les plus qualifiés !

Graphique 1 : Taux d'expatriation dans l'OCDE en fonction du Pib par habitant pour les pays du tiers monde



Note : En abscisse, Pib par habitant en parité de pouvoir d'achat rapporté au Pib par habitant des États-Unis. Un peu moins de 4 % des natifs des pays dont le Pib par habitant est égal à un dixième du Pib par habitant des États-Unis résidaient dans l'OCDE autour de l'année 2000. Ce taux d'expatriation dépassait 8 % pour les natifs des pays dont le Pib par habitant valait un tiers de celui des États-Unis. Source : Cogneau et Gubert [2006], p. 64.

Les changements organisationnels dans l'industrie, l'automatisation intense des processus de production, le poids croissant des services dans l'économie ont engendré d'importants besoins de main-d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée dans les pays développés. Cette tendance, conjuguée au vieillissement de leur population, a incité la plupart de ces pays à ouvrir leurs frontières et à se livrer entre eux à une concurrence accrue pour attirer et garder les migrants les plus qualifiés. Pratiquées depuis longtemps par les États-Unis, le Canada, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, les politiques d'immigration sélective ont gagné

l'Europe depuis les années 1990, une décennie.

Fin 2000, plus de 17 millions de diplômés de l'enseignement supérieur vivaient dans un pays de l'OCDE dont elles n'étaient pas originaires. Parmi elles, 60 % provenaient d'un pays non membre de l'OCDE (30 % environ d'Asie). Des chiffres à mettre en relation avec les politiques d'immigration sélective – fondées sur des critères de diplôme, d'expérience professionnelle, de maîtrise de la langue – mises en place par certains pays (l'Australie, le Canada, dans une moindre mesure le Royaume-Uni, l'Irlande, la

Nouvelle-Zélande et la Norvège, et plus récemment la France) pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre qualifiée.

Ce sont eux qui enregistrent la plus forte proportion d'immigrants hautement qualifiés. Dans ces pays, entre 30 et 40 % des immigrants possèdent un diplôme supérieur. Aux États-Unis, 25 % des titulaires d'un doctorat sont nés à l'étranger. Ce pourcentage monte à 45 % en Australie, à 54 % au Canada. Depuis une décennie, ces politiques restrictives ont été renforcées. C'est le cas en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande, où elles reposent sur

des systèmes de points attribués aux candidats à l'immigration en fonction de critères liés à leurs caractéristiques démographiques ainsi qu'à leur capital humain et social. Ou encore aux États-Unis qui, entre 1998 et 2003, ont fortement augmenté le quota annuel de visas délivrés aux travailleurs temporaires qualifiés (de 65 000 à 195 000).

L'assouplissement des conditions d'entrée ne suffit pas toujours à atteindre l'objectif d'attractivité des migrants très qualifiés. Nombre de pays, en Europe notamment (Belgique, Pays-Bas, Irlande, Suède, Norvège, France), y ajoutent des mesures facilitant l'accès des conjoints au marché du travail, voire des incitations fiscales. Tous veillent à promouvoir leurs programmes d'immigration destinés aux personnels qualifiés par le biais d'Internet ou d'agences spécialisées qui vantent leur image à l'étranger.

Cette ouverture des politiques migratoires aux qualifiés et le rôle important

joué par les migrations de ce type de travailleurs dans la mondialisation n'impliquent pas pour autant l'existence d'un marché du travail qualifié entièrement mondialisé<sup>1</sup>. D'abord, parce que les migrations de travailleurs qualifiés sont faibles au regard des flux de diplômés dans les pays d'origine des migrants. Ensuite, du fait de la persistance de freins à la mobilité (reconnaissance des diplômes, maîtrise de la langue du pays d'accueil dans les pays non anglophones). Enfin, parce qu'il existe toujours des contrôles stricts dans les procédures de recrutement.

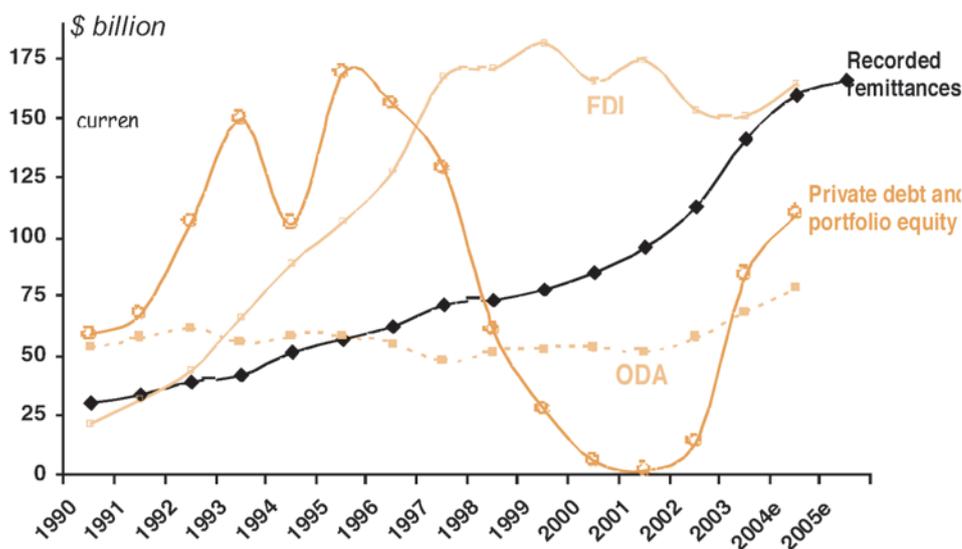
### L'importance des transferts de fonds des migrants

Marginalisés en matière d'accueil des investissements directs étrangers, des flux financiers et de technologie, les pays du Sud maintiennent souvent une insertion dans l'économie mondiale grâce aux liens que les migrants

entretiennent avec eux. Les transferts d'épargne des émigrés constituent des apports substantiels et stables au moment où les entrées de capitaux publics et privés sont plutôt fluctuantes. Face à la crise actuelle, qui affecte durement les revenus des migrants, ces transferts, en dépit de leur baisse prévue en 2009 (estimée entre 5 % et 8 %<sup>2</sup>), résistent et jouent en large partie leur rôle contracyclique d'assurance pour les familles restées au pays.

Ces envois d'argent font l'objet d'enjeux de politiques économiques importants qu'il convient de restituer dans leur contexte, leurs effets et leurs facteurs déterminants. Certains États donateurs justifient la tendance à la baisse de l'aide publique au développement (APD) en arguant de la montée considérable de ces transferts unilatéraux. D'autres interrogations concernent leurs effets ambigus sur les pays en développement : on leur reproche souvent, par exemple, de ne pas se diriger vers l'investissement.

Envois de fonds et entrées de capitaux dans les pays en développement



Source: World Bank GEP 2006

Leur doublement dans les années 2000 tient pour environ 30 % à un effet de mesure : depuis les attentats du 11 septembre 2001, les autorités américaines et l'ensemble des institutions financières ont accru leurs efforts pour mieux évaluer ces transferts. L'augmentation de ceux-ci s'explique aussi largement par celle du nombre de migrants depuis le milieu des années 1990. Si la proportion de migrants dans la population mondiale reste inférieure à 3 %, la part de la

population étrangère dans celle des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a augmenté pour atteindre en moyenne 10 %.

De surcroît, leur insertion dans les pays d'accueil ainsi que l'augmentation de près de 50 % du nombre de migrants qualifiés entre 1990 et 2000 ont entraîné un accroissement de leurs revenus. D'autant qu'ils figurent parmi les travailleurs qui épargnent le

plus : 15 % de leur revenu, selon l'OCDE.

La liste des dix pays recevant le plus d'argent des migrants en valeur absolue, en 2007, comprend l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines, la Pologne, le Nigeria, la Roumanie, l'Égypte, le Bangladesh et le Pakistan. Mais en pourcentage du produit intérieur brut (Pib) arrivent en tête de petits pays en développement : Tadjikistan (36 %), Moldavie (36 %), Tonga

(32 %), Honduras (26 %) (Ratha, 2008). L'Asie du Sud représente la première région d'accueil des transferts de fonds, suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes.

Les pays d'Afrique subsaharienne reçoivent la plus faible part : moins de 5 % de l'ensemble des envois vers les pays en développement. L'aide publique au développement (APD) continue à représenter 5 % de leur Pib, alors que les transferts ne dépassent pas 2 %. Cependant, dans certains pays comme le Mali, ils atteignent 12,5 % du Pib. Au nord du continent, le Maroc reçoit près de 10 % de son Pib<sup>6</sup>.

Du côté des pays-sources, on trouve sans surprise les pays riches de l'OCDE et ceux du Golfe. Les États-Unis arrivent en tête avec 42 milliards de dollars d'envois en 2006, suivis par l'Arabie saoudite, la Suisse et l'Allemagne.

Contrairement à certaines conclusions hâtives, l'insuffisance, l'inefficacité ou le détournement de l'APD ne justifient pas sa réduction ou son remplacement par les transferts de fonds. En fait, les différents flux se complètent (Cogneau et Lambert, 2006). Plus les pays sont pauvres et plus ils dépendent de l'APD et des investissements directs à l'étranger (IDE) que des apports de leurs émigrés, ce qui est cohérent avec la faiblesse de leurs taux d'émigration soulignée plus haut (graphique 1). Les pays à revenus intermédiaires dépendent en revanche davantage de ces derniers.

### Les effets ambigus des migrations et des transferts de fonds

Les migrations engendrent deux effets importants sur les pays de départ. D'une part, les transferts d'argent des migrants ont des impacts directs, en particulier en termes de réduction de la pauvreté. D'autre part, les migrations de qualifiés ont des effets différenciés selon les pays : les plus pauvres d'entre eux en souffrent dramatiquement tandis que des effets paradoxalement positifs peuvent jouer dans le cas des pays présentant des taux d'expatriation de qualifiés raisonnables.

Certaines études révèlent des effets bénéfiques importants sur le

développement économique des pays d'origine des migrants : source de devises, soutien à la consommation et à la réalisation d'investissements, contribution à l'amélioration de l'état de santé et à l'accumulation de capital humain, réduction de la pauvreté transitionnelle. Au Pakistan, les enfants appartenant à des ménages comptant au moins un migrant ont aussi plus de chances d'aller à l'école et de rester plus longtemps dans le cursus scolaire (Mansuri, 2008).

En Afrique subsaharienne, l'épargne des émigrés, en augmentant le revenu disponible des ménages bénéficiaires, a un impact direct sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, comme ont pu le mettre en évidence les travaux de Gupta, Patillo et Wagh (2007). Une augmentation de 10 % des flux peut générer une réduction de 1 % du niveau de pauvreté par habitant. Même actuellement, les migrants non touchés par la crise dans leur emploi et donc dans leurs revenus augmentent leurs envois pour aider leur famille à surmonter le choc de la crise – un peu comme un mécanisme d'assurance.

La plupart des travaux mettent aussi en évidence l'existence d'un effet stabilisateur pour la croissance des économies en développement et d'atténuation des chocs. Mais, si les transferts servent bien à amortir ceux-ci en compensant les pertes, ils ne sauraient provoquer une croissance nette de l'économie récipiendaire.

D'autres études soulignent les effets négatifs des transferts. Ils seraient ainsi source de dépendance et de vulnérabilité pour les États bénéficiaires. Ils pourraient aussi produire un « malaise hollandais<sup>3</sup> » : bien que l'envoi de fonds ne soit pas d'origine rentière, il entraînerait une déformation de la composition de la production et des prix relatifs. L'afflux de devises pourrait en effet provoquer une augmentation de la demande pour les biens non échangeables, entraînant une hausse de leur prix – le prix des biens échangeables, lui, reste fixe sur le marché mondial. Le taux de change réel pourrait alors diminuer, poussant les producteurs vers ce secteur au détriment du secteur exportateur (Bourdet et Falk 2006).

Au niveau microéconomique, on reproche parfois aux transferts

d'alimenter les tensions entre les familles « normales » et celles de migrants, suspectes de limiter leur effort de production et d'innovation en se rabattant sur des comportements rentiers ou de consommation ostentatoire (Azam et Gubert, 2005).

Leur effet sur les inégalités paraît lui aussi ambigu. À court terme, ils accroîtraient les inégalités de revenus entre les familles capables d'envoyer des migrants à l'étranger et ainsi de recevoir des transferts de fonds, et les autres. Toutefois, à long terme, en diminuant les coûts de l'émigration grâce à la constitution de réseaux, les migrants et les fonds qu'ils transfèrent permettraient de diminuer les inégalités, en aidant les ménages moins riches à envoyer à leur tour certains des leurs à l'étranger. Dans le cas du Pakistan, la présence d'un migrant dans le ménage favorise l'éducation des enfants, et plus particulièrement celle des filles, réduisant les différences dans l'accès à l'éducation (Mansuri, 2008).

Positif dans certains cas, on l'a vu, au niveau macroéconomique, l'effet des transferts de fonds des immigrés l'est aussi au niveau microéconomique : il réduit la pauvreté, permet aux parents de scolariser leurs enfants au lieu de les faire travailler, ce qui, à terme, peut favoriser la croissance économique *via* celle du capital humain.

### Pourquoi le Nord gagne et le Sud s'appauvrit-il ?

Le capital humain joue un rôle important dans la croissance économique. Former, attirer et retenir les ressources humaines nécessaires est un enjeu essentiel dans l'économie de la connaissance. C'est même vital pour les pays développés qui, du fait du vieillissement de leur population, risquent de connaître à l'avenir de fortes tensions sur le marché du travail. Le recours à l'immigration apparaît donc comme une solution attractive. D'autant plus que les migrants qualifiés rapportent plus qu'ils ne coûtent aux finances publiques (ils paient plus d'impôts et de taxes qu'ils ne perçoivent de prestations).

Pourtant, les politiques d'immigration sélective se heurtent à leurs propres limites. Limites techniques d'abord. Il

est en fait difficile de définir des critères mesurables permettant d'identifier les « bons candidats » à l'immigration, surtout si l'on vise non plus de simples ajustements du marché du travail à court terme, mais un soutien à long terme du développement économique. Ensuite, l'expérience montre que les politiques migratoires ont un impact sur les entrées de travailleurs immigrés, mais peu d'effets sur leurs sorties. Seule une part limitée de l'immigration peut être « choisie ». Au bout du compte, le recours à l'immigration choisie risque de retarder la mise en place de politiques de formation nécessaires aux équilibres de long terme du marché du travail.

Si les pays du Nord ont un intérêt certain à l'accueil de migrants qualifiés, c'est souvent au détriment des pays de départ. Nous l'avons vu, c'est par les migrations de leurs travailleurs que les pays du Sud les moins avancés participent à une mondialisation qui, par ailleurs, les marginalise.

En pratiquant des politiques d'immigration sélective, les pays du Nord influent sur les migrations de travailleurs qualifiés et contribuent à la fuite des cerveaux des pays du Sud. Les effets de cette dernière sont toujours positifs pour les pays d'accueil, qui gagnent des travailleurs qualifiés qu'ils n'ont pas eu à former. Pour les pays du Sud, ils sont ambivalents. Ils peuvent être dans certains cas positifs. Si, par exemple, le taux d'emploi des diplômés est très faible dans le pays de départ, celui-ci pourra tirer partie de sa diaspora qualifiée. En revanche, au-delà de certains seuils, les effets du *brain drain* sont très négatifs pour les pays d'origine.

Mais il est important de souligner que la fuite des cerveaux n'affecte pas tous les pays de la même manière : les taux d'expatriation de qualifiés sont très élevés (en moyenne, de 32 %) pour les petits pays les plus pauvres et les pays à population moyenne les plus pauvres. En revanche, ils sont plus faibles pour les pays à population élevée (13 % en moyenne) mais restent très élevés pour les plus pauvres d'entre eux (37 % pour le Kenya, 26 % pour le Vietnam, etc.). Il existe en réalité des seuils (de 15 % à 20 %) au-delà desquels l'expatriation des qualifiés est très dommageable aux pays

d'origine. Mais, en dessous de ces seuils, les pays peuvent même en bénéficier<sup>4</sup>. Or les politiques sélectives ne tiennent pas compte de cette différence fondamentale entre les pays de départ...

Les migrants qualifiés s'installent plus souvent de manière définitive dans le pays d'accueil, notamment parce qu'ils peuvent satisfaire plus facilement aux conditions imposées pour le regroupement familial. Ils transfèrent moins de fonds dans leur pays d'origine, dont les montants diminuent au fur et à mesure que l'installation dans le pays d'accueil dure. Or cette baisse pèse sur les taux de croissance, d'autant plus que les autres types de transferts (investissements directs, capitaux à court terme) fuient les pays à faible stock de capital humain. D'où un cercle vicieux : moins de capital humain, c'est moins d'IDE, moins de croissance... et plus de candidats à l'émigration. Selon les travaux d'économistes<sup>5</sup>, une augmentation de 10 % du niveau de qualification des migrants fait baisser le volume des transferts vers les pays d'origine par rapport au Pib (de -1 % en moyenne).

### **Si les pays du Nord ont un intérêt certain à l'accueil de migrants qualifiés, c'est souvent au détriment des pays de départ.**

En outre, pour les pays les moins avancés, la fuite des cerveaux est une perte dans la reproduction du capital humain. Elle est responsable de la diminution du taux de scolarisation et a un impact négatif sur le produit par tête et la productivité.

Le chômage des diplômés dans les pays du Sud provoque l'expatriation des qualifiés, ce qui engendre une réduction du stock de capital humain. Ce qui contribue à détériorer les conditions d'investissement domestique et

d'attraction des investissements étrangers qui ont besoin d'un minimum de capital humain pour diffuser des connaissances dans les pays d'accueil. D'où un appauvrissement et un renforcement des inégalités qui favorisent l'émigration de personnes désespérées, qui partent parfois au péril de leur vie (les « Harraga » en Algérie, les migrants d'Afrique subsaharienne, etc.). En réaction, les pays d'accueil renforcent leurs politiques répressives et sélectives, comme l'illustre le contenu du récent Pacte européen sur l'immigration qui se réduit essentiellement à des mesures répressives.

### **Quelques propositions alternatives**

L'une des principales ressources financières des pays du Sud tient aux transferts réguliers et stables de l'épargne des migrants. Il est d'autant plus important d'augmenter l'APD que les travaux récents confirment la complémentarité entre cette dernière et les transferts de fonds des migrants<sup>6</sup>. En outre, l'une des grandes injustices est le poids excessivement élevé des prélèvements des organismes réalisant ces transferts (Western Union, Moneygram, etc.). Ces prélèvements s'élèvent à près de 20 % en moyenne et sont d'autant plus élevés que les montants sont faibles : sur 100 euros, Western Union prélève 25 euros. Une situation due au monopole de ces organismes, mais aussi à la défiance des migrants à l'égard des systèmes bancaires des pays d'origine. L'une des priorités serait de réduire sensiblement ces prélèvements, qui, en outre, favorisent les transferts d'argent par des canaux informels. Il convient aussi d'inciter à une association systématique d'une partie de l'Aide publique au développement aux projets collectifs de transferts d'argent par les associations de migrants en direction de leurs villages pour réaliser des travaux d'infrastructures collectives.

Nous avons montré que, paradoxalement, les pays du Sud s'insèrent principalement dans la mondialisation par les migrations internationales, en particulier de personnes qualifiées, en dépit des restrictions considérables qui pèsent sur la mobilité du travail. La fuite des cerveaux tend à s'accroître et à handicaper durement le développement des pays les plus

pauvres. Or les travaux montrent qu'au-delà d'un seuil significatif d'expatriation de leurs qualifiés, les pays perdent beaucoup, alors que les pays d'accueil sont toujours gagnants. Il y a donc un partage tout à fait inéquitable des fruits de la fuite des cerveaux.

Pour lutter contre ces effets pervers, des propositions ont été avancées dès les années 1970 par Jagdish Bhagwati et Koichi Hamada pour mettre en place une taxe sur le *brain drain*, prélevée sur les migrants ayant un haut niveau d'éducation et de qualification<sup>7</sup>. Cette taxe a pour objectif de décourager le *brain drain* et de répartir les coûts de l'éducation entre les pays du Nord et du Sud. Les deux auteurs proposaient en 1976 que les revenus de cet impôt soient versés à des fonds des Nations unies destinés à financer les programmes d'éducation et de développement des pays du Sud.

Cette proposition reste largement d'actualité, même s'il convient de plutôt taxer les États des pays d'accueil que les migrants eux-mêmes. En effet, dans l'approche de Bhagwati, l'idée sous-jacente est que le capital humain a un coût social pour le pays d'origine du migrant, mais que le bénéfice est privé car il profiterait seulement au migrant qualifié. Or le capital humain a un effet positif pour la collectivité dans le pays d'accueil qui en bénéficie et un effet négatif pour la collectivité du pays d'origine. Il convient donc de prélever cette taxe sur les États des pays d'accueil et de la reverser aux pays d'origine concernés par la fuite des cerveaux.

Un autre problème relatif aux bénéfices non partagés du *brain drain* concerne le retour des compétences des migrants qualifiés dans leur pays d'origine.

Les politiques d'aide au retour des migrants se révèlent inefficaces. Peu d'entre eux regagnent leur pays d'origine, et ceux qui le font sont les moins qualifiés. Il est donc impossible de faire bénéficier les pays du Sud des compétences des migrants qualifiés. Il serait dès lors judicieux d'accorder une liberté complète de circulation des compétences avec un statut à long terme, et non un statut précaire (comme dans la loi française sur les compétences et les talents de 2003 qui

instaure un statut de trois ans renouvelable une fois pour les migrants qualifiés). Car les travaux montrent que les migrants qualifiés reviennent plus difficilement dans leur pays d'origine et n'y développent pas d'activités lorsqu'ils ont des statuts juridiques précaires dans les pays d'accueil. En revanche, la liberté de circulation, que permet par exemple la double nationalité, est un facteur important de coopération des diasporas avec les pays d'origine.

Au total, les pays du Nord comme ceux du Sud gagneraient à une plus grande liberté de circulation des compétences et des personnes. ■

## Bibliographie

- Mundell, R. (1957). *International trade and factor mobility*, *American Economic Review* 47 pp. 321-335.
- Freeman R. (2006). *People flows in globalisation*, NBER, Working Paper 12315 <http://www.nber.org/papers/w12315> June 2006
- Azam J.-P. et Gubert F. (2005). Those in Kayes. *The impact of remittances on their recipients in Africa*, *Revue économique, numéro spécial, Localisations, migrations, et institution*, n° 6.
- Bourdet Y., Falck H. (2006). *Emigrants Remittances and Dutch Disease in Cape Verde*, *International Economic Journal*, forthcoming, <http://www.uwm.edu/Dept/iej/forthcoming.htm>.
- Bhagwati J. et Hamada K. *The Brain Drain, International Integration of Markets for Professionals and Unemployment : A Theoretical Analysis*, *Journal of Development Economics*, n° 1, 1974, p. 19-42.
- Cogneau D., Gubert F. *Migrations du Sud et réduction de la pauvreté : des effets ambigus pour les pays de départ*, in E.M. Mouhoud (dir.) *Les Nouvelles migrations*, Universalis, Paris, 2006.
- Cogneau D. et Lambert S. *Le Développement des pays du Sud*, in El Mouhoub Mouhoud (sous la dir. de), *Les Nouvelles Migrations. Un enjeu Nord-Sud de la mondialisation*, Universalis, Paris, 2006.
- Faini R. *Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine*, *Revue d'économie du développement*, 2-3, n° 21, 2007.
- Gupta S., Patillo C. et Wagh S. *Impact of remittances on poverty and financial development in Sub-Saharan Africa*, Working Paper, FMI, n° 07/38, 2007.
- Mansuri G. *Migration, School Attainment and Child Labor : Evidence from Rural Pakistan*, World Bank, Development Research Group, 2008.
- Miotti L., Mouhoud E.M., Oudinet J. *Main determinants of remittances : when history matters !*, *Annual Meetings of the Allied Social Science Associations (ASSA) AEA-MEEA*, 2-5 janvier 2009, San Francisco.
- Ratha D., Sanket M. *Revised Outlook for Remittance Flows 2009-2011 : Remittances expected to fall by 5 to 8 percent in 2009*, *Migration and Development Brief 9*, World Bank, 23 mars 2009.
- Ratha D. *Development Implications of Migration and Remittances : The International Remittances Agenda*, *Annual Meeting of the International Agricultural Trade Research Consortium : Immigration and Labor in a Global Economy*, Washington DC, 7 janvier 2008.
- Rocher E. et Pelletier A. *Les Transferts de revenus des migrants : quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ?* Bulletin de la Banque de France, N° 173, mai-juin 2008.

1. Des tentatives existent pourtant pour l'organiser dans le cadre des négociations de l'OMC, en particulier dans l'Accord général sur le commerce de services qui prévoit dans son mode 4 la libre circulation mais strictement temporaire des personnels dits « qualifiés ».
2. Dilip Ratha, Mohapatra Sanket, *Revised Outlook for Remittance Flows 2009-2011 : Remittances expected to fall by 5 to 8 percent in 2009 : Migration and Development Brief 9*, World Bank, 23 mars 2009.
3. NDLR : phénomène économique qui relie exploitation de ressources naturelles et déclin de l'industrie manufacturière locale. Inspiré du cas des Pays-Bas des années 1960, le terme « malaise hollandais » est utilisé par extension pour désigner les conséquences nuisibles provoquées par une augmentation significative des exportations de ressources naturelles par un pays.
4. Cécily DEFOORT, *Migrations de qualifiés et capital humain. Nouveaux enseignements tirés d'une base de données en panel*, thèse de doctorat de sciences économiques, université de Lille-II, 2007.
5. Ricardo FAINI, *Impact des migrations et des transferts de fonds sur les pays d'émigration. Quatrième conférence AFD/EUD. Migrations et Développement : Des avantages partagés ?*, Paris, le 8 novembre 2006.
6. Denis COGNEAU et Sylvie LAMBERT, *Le Développement des pays du Sud*, in El Mouhoub MOUHOUD (sous la dir. de), *Les Nouvelles Migrations. Un enjeu Nord-Sud de la mondialisation*, Universalis, Paris, 2006.
7. Jagdish Natwarlal Bhagwati et Koichi HAMADA, *The Brain Drain, International Integration of Markets for Professionals and Unemployment : A Theoretical Analysis*, *Journal of Development Economics*, n° 1, 1974, p. 19-42.